

ÉVOLUTION DU SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL EN ACTION COMMUNAUTAIRE, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2000-2001 À 2022-2023

	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec
2000-2001	8 776 465 \$	472 436 348 \$
2001-2002	11 766 754 \$	492 202 091 \$
2002-2003	13 232 745 \$	525 203 402 \$
2003-2004	14 903 246 \$	586 284 968 \$
2004-2005	15 805 437 \$	630 361 000 \$
2005-2006	15 735 928 \$	631 859 841 \$
2006-2007	16 988 270 \$	664 620 645 \$
2007-2008	18 274 003 \$	725 657 854 \$
2008-2009	20 025 596 \$	793 271 792 \$
2009-2010	21 167 239 \$	842 625 045 \$
2010-2011	21 763 018 \$	857 563 793 \$
2011-2012	21 828 788 \$	882 896 768 \$
2012-2013	22 633 405 \$	920 083 023 \$
2013-2014	24 214 426 \$	958 681 628 \$
2014-2015	24 621 358 \$	976 865 203 \$
2015-2016	24 198 492 \$	929 231 719 \$
2016-2017	25 071 982 \$	1 022 547 576 \$
2017-2018	29 108 498 \$	1 105 541 601 \$
2018-2019	29 805 115 \$	1 155 824 814 \$
2019-2020	35 660 943 \$	1 272 687 279 \$
2020-2021	40 022 579 \$	1 525 489 202 \$
2021-2022	46 360 778 \$	1 673 532 944 \$
2022-2023	49 734 248 \$	1 845 692 531 \$

Notes pour 2022-2023

Le calcul des investissements se fait sur la base du lieu de siège social de l'organisme et ne prend pas en compte la couverture de plusieurs régions par le même organisme. Mentionnons que le Fonds québécois d'initiatives sociales, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), a aussi versé des sommes à des organismes qui les ont redistribuées à d'autres organismes communautaires. Ces investissements ne sont pas considérés dans le présent document (ex. : Ville de Montréal dans le cadre des Alliances pour la solidarité).

Les données relatives au financement des organismes

communautaires dans le cadre des mesures actives d'emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale excluent la subvention accordée aux entreprises d'insertion servant à payer les salaires versés aux participantes et participants qui y travaillent. Toutefois, elles incluent des contributions salariales versées aux participantes et participants aux projets ponctuels qui, dans la plupart des cas, représentent plus de 50 % du montant financé. Un organisme peut être compté plus d'une fois, puisqu'il peut recevoir du soutien financier de plus d'un ministère ou de plus d'un organisme gouvernemental, et ce, dans plus d'une région, en vertu de plusieurs programmes et selon plusieurs modes. Toutefois, le nombre d'organismes inscrits à chacun des totaux par région et par ministère ou organisme gouvernemental correspond au nombre réel d'organismes différents subventionnés.

SOURCE :

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, [L'État de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire 2022-2023 et Répartition régionale du soutien financier gouvernemental en action communautaire 2011-2012 à 2020-2021 et Répartition régionale du soutien financier gouvernemental en action communautaire 2000-2001 à 2014-2015.](#)